



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CP/MOL/1
31 janvier 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Deuxième session ordinaire de 1995
3-7 avril 1995, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

PNUD : PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER PROGRAMME DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

<u>Période couverte par le programme</u>	<u>Ressources effectives programmées</u>	<u>Dollars</u>
1994-1996	CIP net	1 045 000
	Participations aux coûts (chiffre estimatif)	<u>5 588 100</u>
	Total	<u>6 633 100</u>

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. SITUATION, OBJECTIFS ET STRATÉGIES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT	1 - 10	2
A. Situation socio-économique	1 - 7	2
B. Objectifs et stratégies nationaux de développement	8 - 10	3
II. COOPÉRATION EXTÉRIEURE	11 - 16	4
A. Rôle de la coopération extérieure	11 - 14	4
B. Coordination de l'aide	15 - 16	4
III. LE PROGRAMME DE PAYS	17 - 41	5
A. Évaluation du programme en cours	17	5
B. Propositions relatives à la coopération du PNUD	18 - 35	5
C. Coopération dans des domaines autres que les principaux domaines d'activité du programme de pays	36 - 39	8
D. Modalités d'exécution et de gestion	40 - 41	9
<u>Annexes</u>		
I. État financier récapitulatif		10
II. Matrice du programme		11

I. SITUATION, OBJECTIFS ET STRATÉGIES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

A. Situation socio-économique

1. La République de Moldova est à un stade crucial de sa transition vers un système démocratique et une économie de marché. Son produit national brut par habitant a été évalué à 1 183 dollars pour 1993 (Atlas de la Banque mondiale). Sa population, qui s'élève à 4,362 millions d'habitants, est caractérisée par une grande diversité ethnique puisque, outre une majorité de Moldoves (65 %), elle comprend des Ukrainiens (14 %), des Russes (13 %), des Gagaouzes (3,5 %) et divers autres groupes. Son taux d'accroissement est estimé à 0,6 % (1985-92) et sa densité maximum est de 130 habitants au kilomètre carré. L'espérance de vie moyenne est de 65 ans pour les hommes et de 72 ans pour les femmes.

2. Le processus de transformation a donné lieu à des tendances positives, comme une monnaie stable, une inflation en baisse et un certain potentiel de croissance visible dans divers secteurs. Dans l'ensemble, toutefois, l'économie moldove a enregistré, depuis 1991, une baisse du produit national brut (-46 %), du revenu national (-45 %), de la production industrielle (-31 %) et de la production agricole (-30 %). La baisse de la production s'est poursuivie en 1993, quoiqu'à un rythme moins élevé qu'en 1991 et 1992 : le produit matériel net (PMN) a diminué de 3,9 % en 1993, contre 18 % en 1992 et 29 % en 1991. Une relative stabilisation a commencé à intervenir en 1994, mais cette tendance s'est inversée à la suite des catastrophes naturelles qui ont gravement frappé l'agriculture au cours du second semestre de 1994, la production agricole ayant chuté de 50 %.

3. Lorsque la Moldova faisait partie de l'Union soviétique, son rôle économique était de produire des denrées alimentaires brutes et traitées, principalement du raisin, des céréales, du vin, des légumes, des produits de l'élevage et du tabac. L'agriculture est par conséquent son secteur prédominant, représentant quelque 42 % de son PMN. L'industrie est un autre secteur important, puisqu'elle entre pour 38 % environ dans le PMN, l'agro-industrie représentant près de la moitié de ce chiffre. Selon les estimations, 70 % de la capacité de production industrielle est sous-utilisée ou n'est pas utilisée du tout.

4. Le pays continue d'être très tributaire du commerce avec la Communauté d'Etats indépendants (CEI). Environ 74 % de ses exportations et 71 de ses importations se font avec les pays de la CEI, principalement la Fédération de Russie. Cependant, la Moldova est presque totalement dépendante des importations de la Fédération de Russie pour son énergie, ce qui entraîne un déséquilibre sur le plan commercial. Ses dirigeants s'efforcent d'encourager les échanges commerciaux et les investissements avec les pays occidentaux, notamment ceux de l'Union européenne et les Etats-Unis. Cette stratégie de diversification prend peu à peu forme, et les liens avec les marchés de l'Est et de l'Ouest continuent de se renforcer.

5. Le Gouvernement moldove a entrepris un ambitieux programme de réforme, en portant principalement ses efforts dans les domaines suivants : a) réforme de la fiscalité, réduction des transferts budgétaires aux entreprises publiques, élimination des subventions, instauration de nouvelles taxes, élimination de certaines exonérations fiscales et accroissement de la couverture de l'impôt indirect, mesures qui ont ramené le déficit budgétaire à 8 % du produit intérieur brut (PIB) durant le premier semestre de 1994; b) maintien d'une politique d'austérité monétaire et introduction d'une nouvelle monnaie, ce qui a permis une réduction de l'inflation, qui est tombée de 2 200 % par an en 1992 à un taux de 2 % par mois en 1994; c) privatisation et développement du secteur privé, notamment dans le cadre des programmes de privatisation et de développement des petites entreprises pour 1993-94 et 1995-96, qui sont à présent bien engagés; d) commercialisation du secteur agricole, libéralisation du prix des intrants, restructuration des fermes collectives publiques et processus partiel de commercialisation des entreprises parapubliques de services agricoles, devant déboucher, à terme, sur leur démobilité; e) réforme du commerce, des prix et

/...

de la concurrence, consistant notamment à éliminer progressivement le troc et les accords commerciaux inter-Etats, à modifier les pratiques de passation des marchés par adjudication et à éliminer les obstacles intérieurs à la concurrence ainsi que les mesures de contrôle des marges; et f) réforme du secteur financier, dont l'infrastructure doit notamment être réaménagée de manière à mobiliser un volume accru d'épargne aux fins d'investissements productifs. Parallèlement à cette transformation de l'économie, le pays a entrepris de réformer le dispositif de protection sociale. Le Gouvernement moldove a ainsi étendu l'octroi d'aides financières aux groupes cibles affectés par la transformation et pris d'autres mesures d'ajustement des services sociaux.

6. Cependant, les progrès réalisés dans tous ces domaines auraient pu s'avérer plus productifs et aller plus loin encore si un certain nombre de facteurs internes et externes n'étaient pas intervenus, à savoir : la baisse accélérée des échanges intérieurs; le conflit armé de 1992 en Transnistrie, qui s'est traduit par des pertes estimées à 300 millions de dollars environ et qui a eu une forte incidence négative sur la mobilisation d'investissements et le développement de l'activité du secteur privé; une augmentation des coûts d'importation de matières premières et de ressources énergétiques; et des catastrophes naturelles, y compris des vagues de sécheresse et des inondations, qui ont sérieusement affecté la production agricole. L'insuffisance des apports de ressources extérieures, et notamment de l'aide des bailleurs de fonds, n'a fait qu'aggraver l'impact de ces facteurs.

7. Compte tenu des réformes entreprises et des facteurs négatifs susmentionnés, la Moldova en est à présent à un stade crucial de son ajustement. Le processus de réforme est constamment menacé et reste fragile, comme en témoignent les faits suivants : le niveau de vie reste peu élevé; le secteur public est en situation d'arriérés dans le domaine des salaires, des taxes et du carburant; les entreprises sont en retard dans leurs paiements au titre des importations sous financement extérieur; les transferts de prêts garantis par l'Etat aux entreprises publiques accusent, eux aussi, des retards; et les opérations de troc ont augmenté. Il n'en reste pas moins que le champ d'application des réformes peut encore être étendu, qu'il s'agisse d'éliminer certaines exonérations fiscales qui créent actuellement des distorsions dans le système en place, de continuer à développer un cadre propice au secteur privé, de poursuivre le processus de commercialisation et de privatisation des grandes entreprises d'Etat non rentables, qui sont pour beaucoup en situation de monopole et qui absorbent les crédits dont aurait besoin le secteur privé naissant, ou encore d'améliorer la coordination et la gestion des ressources extérieures.

B. Objectifs et stratégies nationaux de développement

8. Depuis son indépendance, en 1991, la Moldova est engagée dans un processus de construction nationale, et elle s'est donc fixé pour objectif d'assurer une triple transition difficile mais fondamentale :

- a) Le passage d'une économie planifiée à une économie de marché;
- b) Le passage d'un régime autoritaire à un système démocratique;
- c) La transition d'un pays désormais indépendant après avoir fait partie d'un Etat plus grand.

9. Les autorités se sont ainsi lancées dans un processus très courageux pour s'attaquer à ces trois objectifs prioritaires. Le premier implique une réforme et une stabilisation sur le plan macro-économique. Le deuxième consiste à assurer la transition vers une démocratie, une séparation et un équilibre des pouvoirs ainsi qu'un système de gouvernement responsable devant le peuple - autant d'éléments essentiels à une économie de marché fonctionnant dans un cadre démocratique. Le troisième a amené le pays à rompre les liens économiques exclusifs qu'il avait

/...

avec l'ancienne Union soviétique et à se constituer d'autres réseaux dans ce domaine.

10. La poursuite de ces objectifs s'est faite simultanément, dans la mesure où l'établissement d'une économie de marché serait très difficile à réaliser sans une réforme fondamentale des systèmes politique, judiciaire et administratif.

II. COOPÉRATION EXTÉRIEURE

A. Rôle de la coopération extérieure

11. Le Fonds monétaire international (FMI) a conclu trois accords avec la Moldova : un accord au titre de la facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus (19 millions de dollars); un autre au titre de la facilité pour la transformation systémique (62 millions de dollars); et un accord de confirmation (74 millions de dollars). L'appui financier fourni par la Banque mondiale est constitué d'un prêt de secours d'urgence aux régions touchées par la sécheresse, pour 26 millions de dollars (mars 1993), d'un prêt au redressement économique de 60 millions de dollars (octobre 1993) et d'un prêt à l'ajustement de 60 millions de dollars. Mais aussi nécessaires que soient ces ressources pour la Moldova, elles ne constituent cependant pas une aide au développement, dans la mesure où elles n'ont pas d'élément concessionnel. Elles n'en ont pas moins eu un impact sensible, compte tenu des conditions dont leur octroi a été assorti.

12. L'aide au développement proprement dite dont a bénéficié la Moldova s'est chiffrée à 37,7 millions de dollars en 1993 et a consisté pour près de 93 % en une aide bilatérale, le principal donateur étant les Etats-Unis, avec une aide, principalement humanitaire, de 26 millions de dollars. Les autres principaux bailleurs de fonds ont été la Roumanie (4,3 millions de dollars) et les Pays-Bas (2,7 millions de dollars). L'aide publique au développement de source multilatérale a été peu élevée en 1993, mais on s'attend à ce qu'elle augmente fortement du fait des efforts récemment engagés ou destinés à être entrepris en 1994. L'appui fourni au pays par les organisations non gouvernementales (ONG) s'est chiffré à 1,1 million de dollars en 1993. Les secours d'urgence et les secours en cas de catastrophe ont représenté 81 % environ de l'aide totale en 1993 et ont principalement pris la forme d'une aide humanitaire et d'un appui au secteur de la santé. L'assistance technique hors prêts a représenté 14 % de l'effort global, tandis que l'appui aux investissements n'en a constitué que 2 %.

13. On s'attend à ce que les apports de ressources extérieures passent à plus de 48 millions de dollars pour 1994, les flux d'aide en provenance des organismes des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'Union européenne et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement étant censés augmenter. Compte tenu des projets proposés et récemment mis en oeuvre, l'assistance technique hors prêts devrait elle aussi progresser en 1994 et par la suite. De plus, on s'attend à un accroissement des ressources extérieures du fait des apports supplémentaires d'aide humanitaire et de secours d'urgence occasionnés par les graves cyclones et inondations qui ont frappé le pays au milieu de 1994.

14. Une fois que ses opérations dans le pays ont débuté, le 6 février 1993, la contribution du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a rapidement progressé. Durant la période allant de 1993 à 1996, le chiffre indicatif de planification (CIP) s'est élevé à 1 045 100 dollars, et l'on s'attend à ce qu'il progresse sensiblement, compte tenu des accords de participation aux coûts qui doivent ou pourraient être conclus en 1995-96.

B. Coordination de l'aide

15. Le Gouvernement moldove a créé, en 1994, un Département des relations économiques extérieures et de l'aide étrangère au sein du Ministère de l'économie. Ce département comprend cinq directions, chargées respectivement du développement de l'investissement étranger et de la promotion des ressources financières

/...

extérieures; de la coordination de l'assistance technique étrangère; de la politique du commerce extérieur et des accords bilatéraux; et des relations économiques avec les pays de la CEI. Deux projets du PNUD appuieront le renforcement institutionnel et l'amélioration des capacités de ce département : un projet de NATCAP pour la Moldova (MOL/93/901) et un projet de renforcement des capacités nationales de gestion des ressources extérieures (MOL/93/003).

16. La première réunion du Groupe consultatif pour la Moldova s'est tenue à Paris en octobre 1993, et une autre est prévue pour 1995. La première a été considérée comme un grand succès, le montant des contributions annoncées s'élevant à 330 millions de dollars. Il convient de noter que cette réunion a souligné l'importance de la coopération technique en tant qu'élément du processus de transition. La deuxième réunion devra cependant tenir compte non seulement des besoins de développement du pays pour 1995, mais aussi des coûts liés aux catastrophes naturelles qui ont frappé la Moldova en 1994 et dont l'incidence se chiffrerait, selon une estimation prudente, à 384 millions de dollars (soit une fois et demie environ le budget de l'Etat pour 1994).

III. LE PROGRAMME DE PAYS

A. Évaluation du programme en cours

17. C'est en février 1993, avec l'arrivée de son Représentant résident, que le PNUD a commencé ses opérations en Moldova. Au terme de discussions menées avec les autorités afin de déterminer les besoins prioritaires du pays et d'un examen de l'assistance prévue par les bailleurs de fonds, un accord officiel a été conclu sur un programme d'activités pour le PNUD. Mais plutôt qu'un programme de pays, c'est un document cadre à court terme qui a été formulé pour la Moldova, et c'est ce document d'orientation qui a défini et orienté les activités prévues jusqu'à présent. Il s'est agi, pour l'essentiel, d'aider le Gouvernement moldove à mettre en oeuvre le processus de transition. Signe du dynamisme dont font preuve les pouvoirs publics, la plupart des projets prévus sont déjà entrés en activité; deux d'entre eux ont déjà fait l'objet d'un premier examen de la part du Gouvernement et du PNUD, et ont été évalués d'une manière très positive.

B. Propositions relatives à la coopération du PNUD

1. Phase préparatoire

18. Pour ce qui est des activités du PNUD au titre des programmes, les 18 mois écoulés ont principalement consisté à concevoir, formuler et approuver les programmes et projets. Un certain nombre d'institutions spécialisées des Nations Unies ont également participé à ce processus, surtout pour l'élaboration des documents correspondants. Il convient de mentionner en particulier la Mission conjointe sur le secteur social, à laquelle ont participé six organismes des Nations Unies : le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La participation du Programme de renforcement des capacités de gestion (MDP) a en outre été particulièrement utile à la mission pour la formulation du programme de gestion des affaires publiques et de démocratie.

19. Compte tenu du faible montant du CIP alloué à la Moldova, le PNUD s'est surtout attaché à obtenir des RSP et des contributions au titre de la participation aux coûts pour venir compléter le CIP.

2. Stratégie de coopération du PNUD

20. Tous les projets ont pour objectif majeur de promouvoir la croissance de l'économie moldove et l'emploi de la population, afin d'aider ainsi le pays à

/...

surmonter les principaux problèmes posés par le processus de transition et de parvenir à un niveau de développement durable de ses ressources humaines.

21. Toutefois, étant donné le faible niveau du CIP alloué à la Moldova et les nombreux besoins de ressources, le Gouvernement moldove a proposé que le PNUD suive une double approche. Le premier volet de cette approche portait sur la formulation de documents de programme destinés à être soumis aux bailleurs de fonds en vue d'un financement. Cinq documents étaient initialement prévus, mais leur nombre a par la suite été ramené à trois, d'autres donateurs ayant exprimé le désir d'élaborer et de financer deux des programmes. Le second volet prévoyait l'utilisation de fonds fournis par le PNUD à titre de capitaux d'amorçage. Ainsi, les projets étaient formulés sur la base de montants réduits, dans l'espoir que d'autres bailleurs de fonds finiraient par participer aux coûts si ces projets s'avéraient positifs. Cette stratégie a porté ses fruits, comme en témoignent la manière ciblée dont le programme a été défini et les activités mises en oeuvre, ainsi que les possibilités qui existent pour attirer des capitaux au titre du partage des coûts et pour promouvoir une collaboration avec les efforts menés par d'autres donateurs. La stratégie sera poursuivie.

22. Cette approche est axée sur les domaines dans lesquels le PNUD a de l'expérience et qui répondent aux besoins cruciaux posés par la transformation des secteurs public et privé. Ces domaines prioritaires sont : la gestion des affaires publiques et la démocratie; le renforcement des capacités; le développement du secteur social; et l'environnement. L'approche suivie dans ces domaines est définie ci-après.

3. Coopération du PNUD envisagée dans des domaines prioritaires sélectionnés

23. Le programme restera axé sur la transition politique et économique et ses implications sur le plan social et environnemental. Les domaines prioritaires sont les suivants :

- a) Gestion des affaires publiques et démocratie;
- b) Valorisation des ressources humaines et amélioration des méthodes de gestion;
- c) Secteur social; et
- d) Environnement.

Gestion des affaires publiques et démocratie

24. Un appui sera fourni pour la réforme des systèmes parlementaire, judiciaire et juridique. Cela se fera sous la forme de services consultatifs en matière de réforme constitutionnelle, d'un appui au renforcement institutionnel dans le domaine parlementaire, d'un soutien au système judiciaire et du renforcement des capacités des autorités locales pour les rendre à même de faire face aux nouveaux rapports qu'elles entretiennent avec l'administration centrale et aux problèmes des communautés locales.

25. Le programme de gestion des affaires publiques et de démocratie est l'axe central du programme consacré par le PNUD aux questions politiques. Le document correspondant est achevé, et des discussions sont en cours en vue d'identifier des financements par des bailleurs de fonds. L'identification de financements pour ce programme et les autres activités prévues dans ce domaine revêt un haut degré de priorité. On s'attend à ce que le programme débute en 1995. Toutefois, comme certaines questions avaient besoin d'être traitées d'urgence, le PNUD a financé le projet d'assistance technique au Parlement et au pouvoir judiciaire (MOL/94/001), qui a contribué, par la fourniture de conseils en temps utile, à l'élaboration de la constitution et à la mise au point d'un Manuel d'opérations parlementaires.

/...

26. Aux efforts susmentionnés viendra s'ajouter le projet régional de démocratie, gestion des affaires publiques et participation (RER/94/001).

Valorisation des ressources humaines et amélioration des méthodes de gestion

27. Les principaux objectifs sont de trois ordres : a) renforcer les ressources humaines et les activités institutionnelles dans le secteur public; b) améliorer les performances économiques grâce à la mise en place du cadre directeur applicable au secteur privé et à des mesures d'accompagnement des ressources humaines dans les domaines de la gestion et des opérations; et c) fournir une formation directe aux homologues et développer les capacités de production de l'information pour appuyer les performances du secteur public et des entreprises.

28. Un certain nombre d'initiatives sont prises dans ce domaine, notamment les projets de renforcement des capacités nationales de gestion des ressources extérieures (MOL/93/003) et de NATCAP pour la Moldova (MOL/93/901); le premier est financé conjointement avec le Royaume des Pays-Bas et le second, au moyen de RSP. L'un et l'autre ont pour but de rendre le Gouvernement moldove mieux à même de gérer et de coordonner toutes les ressources extérieures en fonction des besoins de développement du pays. À ces efforts viendra s'ajouter le projet régional de formation et de renforcement des capacités nationales pour la gestion des ressources extérieures (RER/93/025). Un autre projet poursuivant un objectif analogue est le projet consacré au renforcement des capacités locales par un effort de formation individuelle (MOL/94/002, lui aussi financé conjointement avec le Royaume des Pays-Bas). Il repose sur une idée nouvelle, qui sera appliquée pour la première fois en Moldova et peut-être étendue par la suite à d'autres pays. Dans le cadre de ce projet, en effet, deux administrateurs auxiliaires issus de la fonction publique moldove seront invités à travailler dans les bureaux du PNUD en Moldova afin de se familiariser avec les activités des Nations Unies et, au bout d'un an, à réintégrer l'administration de leur pays, armés d'une connaissance accrue des activités menées par l'ONU et les bailleurs de fonds.

29. La deuxième initiative consiste à fournir un appui dans le domaine économique en général, et à améliorer le cadre directeur applicable au secteur privé et les ressources humaines correspondantes. Elle comprend le projet d'aide aux petites et moyennes entreprises (MOL/94/003), qui sera complété par deux projets de niveau régional et international destinés à catalyser l'appui à ces entreprises (RER/94/004 et INT/94/314). Ces projets ont pour but d'établir un centre destiné à faciliter la création d'entreprises et leur développement, en s'inspirant pour cela du centre des Nations Unies pour les petites et moyennes entreprises de Bucarest, qui a donné d'excellents résultats. L'exécution de ces projets sera assurée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui financera également une série d'initiatives complémentaires du même ordre. L'ONUDI dispensera notamment les services d'un conseiller principal pour la politique de promotion des entreprises, ainsi que d'autres spécialistes engagés pour des périodes de courte durée afin de travailler avec ce conseiller et d'oeuvrer avec lui au renforcement des capacités nationales dans ces domaines. Une formation sera en outre dispensée à de hauts responsables moldoves sur les politiques de promotion de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, l'ONUDI organisera un Forum des investisseurs, dont les préparatifs doivent débiter en 1995. Il convient de mentionner également le projet de promotion du rôle des femmes dans le développement (MOL/93/005), qui vise à renforcer les capacités d'un service du Ministère du travail afin de promouvoir la participation des femmes au processus de développement et, en particulier, de les encourager à prendre part à l'effort d'entrepreneuriat. Un autre projet, consacré au développement des échanges commerciaux au sein de la CEI et au renforcement des capacités de cette même CEI et des Etats baltes en matière de commerce extérieur (RER/94/005), vise, par l'effort de promotion entrepris dans ce domaine, à améliorer les performances économiques des pays de la région. L'initiative de ce projet a été prise par la Moldova, et il est donc naturel que le séminaire international devant déboucher sur une importante participation des Nations Unies dans le domaine des échanges au sein de la CEI se tienne en Moldova. Il convient de souligner que les programmes

/...

qui doivent être identifiés dans le cadre de ce séminaire auront pour but de renforcer les capacités des pays dans la perspective d'une intensification de leurs échanges commerciaux.

30. La troisième initiative porte sur le projet d'appui au Gouvernement moldove (MOL/93/002) dans le cadre du transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN), des Services consultatifs internationaux de courte durée des Nations Unies (UNISTAR), du Programme des Volontaires des Nations Unies et de la Coopération technique entre pays en développement (CTPD). Ce projet consistera à fournir des conseillers et une formation non seulement aux administrations publiques mais aussi aux entreprises privées, ce type de formation faisant l'objet d'une forte demande. Il s'inscrit dans une perspective complémentaire par rapport aux autres projets en cours ou envisagés. Un dernier projet consistera à renforcer les capacités de la Direction des statistiques dans les domaines de la comptabilité nationale et des statistiques industrielles, ce qui aidera aussi bien les pouvoirs publics que le secteur privé à prendre des décisions fondées sur des statistiques fiables.

Autres domaines

31. Le secteur social et l'environnement sont deux autres domaines prioritaires dans le cadre de ce programme de pays. En l'absence de ressources au titre du CIP, un effort délibéré sera entrepris pour mobiliser des fonds supplémentaires (notamment au moyen de RSP et dans le cadre du programme Capacités 21 ou du FEM), afin d'assurer l'exécution des projets.

Secteur social

32. Une aide doit être fournie d'urgence au secteur social, dans la mesure où le processus de transition a eu de sérieuses répercussions sur l'emploi, la santé, l'éducation et les services de base. Dans ce contexte, des documents de programme sont en cours d'élaboration pour le secteur social ainsi que pour la réforme des services municipaux et les travaux publics. Ils seront soumis aux bailleurs de fonds en vue d'un financement.

33. L'effort de promotion d'un développement humain durable se poursuit, et continuera d'être une activité majeure en coordination avec d'autres aspects du programme. Dans ce contexte, le rapport national sur le développement humain sera établi au début de 1995.

Environnement

34. Il convient de s'attaquer d'urgence aux problèmes causés par les pratiques environnementales antérieures et actuelles, et notamment la contamination de l'eau et des sols résultant de l'emploi excessif de pesticides et de produits chimiques. Une mission, financée dans le cadre du programme Action 21, doit ainsi se rendre en Moldova au début de 1995 afin d'élaborer un document de programme.

35. Il importe de mentionner, par ailleurs, le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur le renforcement de la sécurité en matière de radioactivité et dans le domaine nucléaire, ainsi que le projet qui a récemment été mis au point et pour lequel sera sollicité l'appui des bailleurs de fonds. Il s'agit d'un projet important, dans la mesure où la Moldova est entourée de huit centrales nucléaires situées à moins de 150 kilomètres de ses frontières.

C. Coopération dans des domaines autres que les principaux domaines d'activité du programme de pays

36. Comme par le passé, l'appui dans ces domaines continuera de prendre la forme d'activités de collecte et de dissémination de l'information, d'une aide fournie par les organismes des Nations Unies et au titre de programmes, et d'activités d'aide humanitaire ou de secours en cas de catastrophes.

/...

37. Les services d'information ont été dispensés de diverses manières :

a) Rapports d'information hebdomadaires : Consacrés aux activités d'ordre politique, économique et social entreprises en Moldova, ces rapports sont adressés aux ambassadeurs accrédités auprès de ce pays mais en poste à Bucarest, Kiev et Moscou, ainsi qu'au Département des affaires politiques des Nations Unies;

b) Rapport sur la coopération pour le développement : La rédaction de ce rapport est à présent achevée, et il sera diffusé au niveau du Gouvernement moldove et des principaux bailleurs de fonds;

c) Visites aux ambassadeurs : Des visites sont effectuées deux fois par an auprès des ambassadeurs accrédités auprès de ce pays mais en poste à Bucarest, Kiev et Moscou, afin de les informer des événements du moment en Moldova, ainsi que des activités que les Nations Unies y entreprennent;

d) Etudes réalisées par des consultants locaux : Une trentaine d'études réalisées des consultants moldoves ont été regroupées dans trois volumes qui ont été distribués aux principaux bailleurs de fonds de la Moldova, et un quatrième volume devrait être publié.

38. Un appui direct est fourni à d'autres organismes des Nations Unies, parmi lesquels l'ONUDI, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID). L'accent est mis sur l'appui au FNUAP en matière de planification familiale et de santé maternelle, et sur la fourniture, à l'échelon du pays, d'une aide initiale au programme de l'UNICEF, qui doit débiter en mai 1995.

39. Un effort constant et important a en outre été mené en faveur de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe. À l'occasion des cyclones et des inondations qui ont frappé le pays en 1994, le PNUD, en coopération avec le Département des affaires humanitaires (DHA), a joué un rôle clé dans la coordination des secours, auxquels ont en outre contribué divers pays (Autriche, Danemark, Italie, Royaume-Uni et Suisse) ainsi que la Fondation Sasakawa. Plus de 700 000 dollars en espèces ont été remis, par l'intermédiaire du bureau du PNUD, au Gouvernement moldove, et deux ponts aériens ont été organisés pour acheminer des fournitures en provenance d'Allemagne, du Japon et du Luxembourg. Les contributions du PNUD et du DHA se sont élevées au total à 80 000 dollars. Un document sera établi pour un projet d'aide au Gouvernement moldove en matière de planification préalable des catastrophes, qui sera entrepris au début de 1995.

D. Modalités d'exécution et de gestion

40. Le programme du PNUD en Moldova a été institué et est mis en oeuvre à un rythme rapide, ce qui témoigne à la fois de l'engagement des autorités dans le sens d'une coopération technique et de la capacité d'absorption du pays. La manière dont les projets sont exécutés et les études prévues réalisées aboutit à un programme qui est mené activement et avec la pleine participation du Gouvernement. Il convient d'observer que celui-ci appuie l'exécution des programmes au plan national, surtout pour ce qui est d'utiliser au maximum les capacités dont le pays dispose pour leur gestion. Chaque fois que nécessaire, des dispositions seront prises pour assurer la formation des responsables des programmes nationaux. Autant que possible, on fera appel pour cela à des consultants nationaux, aux mécanismes des services TOKTEN ou UNISTAR, ou au Programme des Volontaires des Nations Unies.

41. Conformément aux règles et procédures du PNUD, le programme fera l'objet d'un examen à mi-parcours. Les résultats seront analysés, les priorités réévaluées et, au besoin, le programme sera modifié.

/...

Annexe I

ÉTAT FINANCIER RÉCAPITULATIF

I. MONTANT ESTIMATIF DES RESSOURCES (CIP + participation aux coûts)
 PRIS EN COMPTE POUR LA PROGRAMMATION

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Report du CIP du quatrième cycle	-	
CIP du cinquième cycle	1 045 000	
Total partiel, CIP		1 045 000
Participation aux coûts (État)	-	
Participation aux coûts (tiers)	5 588 100	
Total partiel, participation aux coûts		<u>5 588 000</u>
TOTAL		<u>6 663 100</u>

II. ALLOCATION DES RESSOURCES (CIP + participation aux coûts)
 PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ PRIORITAIRE (en dollars)

<u>Domaine d'activité prioritaire</u>	<u>CIP</u>	<u>Participation aux coûts</u>	<u>Total</u>	<u>Pourcentage du total des ressources</u>
Démocratisation	103 572	4 838 900	4 942 472	74,5
Renforcement des capacités	941 428	489 200	1 430 628	21,6
Secteur social	-	110 000	110 000	1,6
Environnement	-	<u>150 000</u>	<u>150 000</u>	<u>2,3</u>
TOTAL	<u>1 045 000</u>	<u>5 588 100</u>	<u>6 633 100</u>	<u>100,0</u>

III. ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE PROVENANT D'AUTRES SOURCES

A. Fonds administrés par le PNUD

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Ressources spéciales du Programme	800 000	
FNUAP	350 000	
ONUDI	250 000	
Total partiel, fonds administrés par le PNUD		<u>1 400 000</u>

B. Autres ressources ONU

C. Autres ressources non-ONU

Secours liés aux inondations	700 000	
Total partiel, ressources non-ONU		<u>700 000</u>
TOTAL		<u>2 100 000</u>

/...

Annexe II

MATRICE DU PROGRAMME

Domaine d'activité prioritaire	Domaine d'activité principal					
	Élimination de la pauvreté et participation des collectivités au développement	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Renforcement des capacités de gestion	CTPD	Transfert et adaptation de technologies	Participation des femmes au développement
Valorisation des ressources humaines et développement des capacités de gestion		*	*	*	*	*
Démocratisation	*		*		*	
Développement humain et secteur social	*	*	*		*	*
Environnement	*	*	*		*	
Promotion de l'entrepreneuriat et développement du secteur privé	*		*	*	*	*
